

GESTION PREVISIONNELLE:

Découvrir et maîtriser les bases
de la gestion d'entreprise.
Etudier la viabilité de son projet
et piloter son entreprise

Pour les
entrepreneurs :

- salariés en reconversion
- demandeurs d'emploi
- chefs d'entreprise



GESTION PREVISIONNELLE :

DECOUVRIR ET MAITRISER LES BASE DE LA GESTION D'ENTREPRISE. ETUDIER LA VIABILITE DE SON PROJET ET PILOTER SON ENTREPRISE

Objectifs : Identifier et maîtriser les éléments clés de la gestion d'entreprise. Comprendre et s'initier aux notions de budget prévisionnel, plan de trésorerie et plan de financement. Etudier la viabilité de son projet. S'approprier et mettre en place des outils de pilotage d'entreprise adaptés à son activité et son statut.

Prérequis : Avoir une société ou un projet entrepreneurial
Avoir défini son offre de produit ou de service, ses prix de revient et de vente
Savoir identifier ses charges

Modalités : Formation en présentiel/visio et en groupe de 3 à 8 participants.

Durée : 1 journée (7 h) et une demi-journée (3h30) soit 10h30 au total

Prix : 300€ TTC

Modalités d'évaluation : travaux pratiques avec correction en direct, QCM de fin de formation et évaluation finale délivrée par le formateur.

Méthodes mobilisées : pédagogie démonstrative, participative, active et applicative.

Accessibilité handicap : Nous contacter.

Délais d'accès : Après réception de votre demande, nous accuserons réception de celle-ci dans les 2 jours ouvrés, puis, en fonction de la date de début de formation envisagée, dans les 8 à 15 jours ouvrés, un RDV d'environ 45min en visio ou téléphonique vous sera proposé pour valider votre besoin de formation. Suite à ce RDV, vous recevrez dans les 8 jours ouvrés la validation de votre participation à la formation, (*sous réserve d'un minimum de 3 participants inscrits, et dans le cadre d'un financement, sous réserve de l'acceptation formelle de celui-ci*).

Programme :

- Se repérer dans la vie comptable de l'entreprise
Comprendre les objectifs de la gestion comptable : comptabilité générale et comptabilité de gestion
 - Être capable de déterminer le résultat d'exploitation
 - Estimer ses coûts, ses charges, ...
 - Calculer sa marge et son seuil de rentabilité
 - Comprendre et s'initier aux notions de budget prévisionnel, plan de trésorerie et plan de financement
 - Amorcer la mise en place de ses premiers tableaux de gestion prévisionnelle
- Identifier et mettre en place des outils de pilotage de l'entreprise
- Demie journée d'application pratique : approfondir son compte de résultat prévisionnel : travail individuel, restitution et échange.

Pour nous contacter : contact@astrolabe-conseil.fr ou 01 55 28 86 70

Astrolabe Conseil, SCOP A Responsabilité Limitée,
10 Rue des Prairies 75020 PARIS – contact@astrolabe-conseil.fr
N° SIRET : 451 866 750 00032

Activité de formation enregistrée sous le n°11 75 55753 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.